

Compte rendu de la 1^{re} réunion du conseil d'établissement Mercredi 6 octobre 2021

**19 h
TEAMS**

Sont présents :

Monsieur Julien Royer	Représentant des parents
Madame Caroline Gagnon	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Monsieur Anthony Larouche	Enseignant
Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
Madame Nancy Pelletier	Service de garde
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel
Madame Annick Caron	Directrice

Sont absents :

Monsieur Denis Gabriel	Représentant des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents

1. Ouverture de l'assemblée

Conformément à l'article 57 de la LIP, madame la directrice présidera aux délibérations du conseil d'établissement jusqu'au choix d'une personne pour en présider les travaux.

Mot de bienvenue et vérification de quorum

Mme Annick Caron souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

Présentation des membres et la durée du mandat de chacun

Mme Annick Caron demande aux personnes présentes de se présenter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En l'absence d'un président, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres. Mme Caron demande d'ajouter un point 16 : Sorties éducatives et sortie à l'octet.

Mme Marlène Barras propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 – 01

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 10 juin 2021

M. Anthony Larouche propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 - 02

4. Suivi au procès-verbal du 10 juin 2021

Projet d'aide alimentaire

Un budget de 6905\$ est disponible pour que l'école puisse acheter des collations et des dîners pour le service de garde. Mme Annick Caron propose aux membres qu'un (e) éducateur (trice) du service de garde soit responsable de faire les achats. Un compte au IGA a été créé au nom de l'école.

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Madame Annick Caron informe que Mesdames Andréanne Pouliot et Ana Rosa Dallaire assistent à la rencontre.

6. Élection au poste de président (e) et du substitut à la présidence

Madame Annick Caron préside l'élection.

Madame Annick Caron explique que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire

Mme Joëlle Perreault-Chabot et Mme Caroline Gagnon se proposent pour assumer la présidence, mais Mme Joëlle Perreault-Chabot se désiste et accepte de prendre la vice-présidence. C'est Mme Caroline Gagnon qui est donc élue pour la présidence.

Résolution 028 – CE 21/22 – 03

7. Élection au poste de secrétaire

Madame Annick Caron propose de faire le procès-verbal, mais que les notes seront prises à tour de rôle par M. Julien Royer et Mme Joëlle Perreault Chabot. Les membres acceptent à l'unanimité la procédure suggérée par la direction

Résolution 028 – CE 21/22 – 04

8. Nomination des membres de la communauté

Mme Annick Caron nous informe qu'un représentant de la maison des jeunes serait peut-être intéressé à siéger sur le conseil d'établissement.

9. Dénonciation d'intérêts des membres

Mme Anick Caron explique aux membres le formulaire de dénonciation d'intérêts comme le prescrit l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Les membres doivent transmettre par courriel le fichier de déclaration d'intérêt à Mme Annick Caron.

10. Établissement du calendrier des rencontres du CÉ pour 2020-2021

Après discussion, les membres choisissent de tenir les réunions les mercredis autant que possible. Madame Annick Caron propose des dates pour les rencontres : 1^{er} décembre, 12 janvier, 16 février, 30 mars, 4 mai et 8 juin. Toutes les rencontres auront lieu à 19 h Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Également, les dates des séances du CÉ seront communiquées dans le Messenger et sur le site Internet de l'école.

Résolution 028 – CE 21/22 – 05

11. Adoption des règles de régie interne

Madame Annick Caron présente les règles de régie interne.

M. Julien Royer propose l'adoption des *Règles de régie interne* présentées : adoptée à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 – 06

12. Validation des renseignements personnels

Les membres valident le document. Le tableau sera déposé dans l'onglet fichier de l'équipe TEAMS

13. Trésorerie : Budget de fonctionnement du CÉ pour l'année 2020-2021

Madame Annick Caron nous informe que le budget du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 est de 855\$ pour cette année. Si un surplus a été engendré l'an dernier, il sera ajouté au budget de cette année. Habituellement un souper est payé aux membres avec les sommes dédiées au conseil d'établissement afin de les remercier de leur implication.

L'adoption du budget tel que présenté est adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 21/22 – 07

14. Projet sécurité routière

Mme Annick Caron informe les membres qu'une rencontre avec le comité et la Ville de Québec a eu lieu le 28 septembre dernier afin de faire le point sur le projet présenté l'an passé. La ville va étudier nos demandes cependant cela peut prendre jusqu'à 3 ans avant de voir nos demandes se réaliser. Encore cette année, le comité pourra présenter une demande. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord afin que le comité puisse aller de l'avant avec la présentation d'un nouveau projet.

15. Formation obligatoire

Madame Annick Caron informe que les nouveaux membres devront suivre les formations obligatoires. Toutes les fiches et capsules seront déposées dans l'onglet fichier de l'équipe TEAMS.

16. Sorties éducatives et sortie à l'octet

Madame Annick Caron informe les membres du conseil d'établissement des activités éducatives prévues pour le 1^{er} cycle.

- 17 novembre : Éducazoo
- 16 décembre : Spectacle de Marimba
- 17 février : Sciences en folie
- 5 avril : Foresterie (activité gratuite)

Les activités seront payées grâce aux sommes dédiées aux sorties culturelles.

Madame Annick Caron demande l'approbation du conseil d'établissement afin que certaines classes puissent aller au Lab-octet dans la semaine du 25 octobre. L'activité est gratuite par contre l'école assurera les coûts reliés au transport. La proposition est acceptée à l'unanimité

Résolution 028 -CE 21/22- 08

Points fixes

17. Parole à la technicienne du service de garde

Madame Nancy Pelletier nous informe que cette année 216 élèves sont inscrits au service de garde dont 146 sont réguliers. On compte présentement 11 groupes le midi et 9 groupes le soir. Cette année deux nouveaux éducateurs se sont joints à l'équipe. Aussi, Mme Pelletier nous informe que le tarif pour les élèves réguliers est passé de 8,50\$ à 8,55\$

Journées pédagogiques :

67 élèves ont participé à la journée pédagogique du 20 septembre. Chaque éducateur a planifié différentes activités pour la journée. Pour la journée pédagogique du 29 octobre, les élèves inscrits pourront fabriquer des lanternes d'halloween. Pour l'instant, les parents n'ont pas accès à un sondage afin de pouvoir inscrire leur enfant aux différentes journées pédagogiques. Le service de garde trouvera un moyen pour les inscriptions aux journées pédagogiques et l'annonce des activités spéciales.

18. Parole à la représentante de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

19. Parole au représentant du Comité de parents

La représentante du Comité de parents est absente

Points d'informations

20. Informations de la direction et du personnel de l'école

- Covid-19 : Mme Annick Caron nous informe que l'école compte à ce jour 2 cas positifs à la COVID et que cela a occasionné la fermeture d'une classe au préscolaire et l'isolement des élèves du préscolaire qui ont été en contact étroit au service de garde. À partir du 25 octobre, l'école disposera de tests rapides. Des membres du personnel de soutien volontaires et de la direction suivront une formation en ligne afin d'être en mesure d'administrer les tests.
- Mouvement du personnel : Mme Annick Caron informe les membres du conseil d'établissement de l'absence de Mme Nathalie Buisson. Son remplacement est assuré par Mme Nancy Pelletier. Aussi, depuis le 20 septembre, l'école n'a plus de secrétaire. Une nouvelle personne (Mme Claudia Boivin) entrera en fonction à partir du 18 octobre 2021.

21. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Marlène Barras, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 20 h 33.

Résolution 028 – CE 21/22 – 09

Annick Caron
Directrice

Caroline Gagnon
Présidente